

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE ET D'UTILISATION CENTRE AQUATIQUE AQUA SEVERA

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

1-Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Centre aquatique. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

2-Accès-Horaires d'ouverture

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'utilisateur devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses (sauf pour les ventes en ligne).

Les usagers devront respecter le règlement intérieur en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès refuser à l'équipement. L'exclusion de l'établissement pour inobservation du règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

Une fermeture technique occasionnant la fermeture du centre aquatique aura lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions sportives. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

3-Prix et paiement

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises. Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

Le Centre Aquatique AQUA SEVERA accepte les espèces, les cartes des réseaux (Carte Bleue, Visa, Eurocard/ Mastercard), les chèques bancaires ou postaux, les chèques vacances sans rendu de monnaie à l'exception du paiement des abonnements pour lesquelles des conditions spécifiques de paiement sont prévues au sein des contrats d'abonnement. Tous les règlements devront être effectués en Euro à l'ordre de la régie de recettes du centre aquatique.

4-Recommandation santé – hygiène et sécurité

Le Centre aquatique attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, le fitness, l'aquabike, le sauna, le hammam, le spa. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive. Le Centre aquatique se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

5- Assurances

Le Centre aquatique est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires du Centre aquatique ne font pas l'objet de surveillance particulière ; l'utilisateur ne peut y laisser ses affaires personnelles et doit utiliser les casiers prévus à cet effet.

6- Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : CENTRE AQUATIQUE AQUA SEVERA 6 Impasse de Nisson 79400 AZAY LE BRULE

7- Loi informatique et libertés

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au traitement de votre dossier. Les destinataires des données sont les services administratifs et accueil. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service administratif du Centre

aquatique. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1- Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace aquatique doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement. Les achats de billets groupés bénéficient de tarifs dégressifs non nominatifs.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 3 ans, un tarif réduit est accordé aux personnes âgées de moins de 25 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille) ainsi qu'aux personnes de plus de 65 ans (mêmes conditions).

Les enfants de moins de 8 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure pour accéder au bassin sur présentation d'une pièce d'identité.

2-Billetterie groupe

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, sans effectif minimum (sur présentation d'un justificatif) :

- Les scolaires (niveau secondaire)
- Les centres de loisirs

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par l'espace aquatique est impérative (voir procédure d'accueil des groupes). Dans tous les cas, les groupes doivent respecter les conditions d'encadrement définies par la réglementation (voir rubrique concernée par le règlement intérieur) à défaut l'accès pourra être refusé.

3-Cartes 10 entrées /100 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 6 mois à compter de la date de première utilisation. La carte de 100 entrées a une durée de validité de 12 mois. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elles ne sont pas nominatives. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

5- Entrée Bien-être

L'entrée unitaire Bien-être est réservée aux personnes majeures ou personne majeure accompagnée d'un mineur de plus de 15 ans (sur présentation d'un justificatif). Elle donne accès à l'ensemble de l'espace Bien-être, comme décrit mais également à l'espace aquatique.

Pour cet espace et contre paiement, d'une entrée unitaire ou par carte d'abonnement créditée de 10 ou 100 entrées sera remise à l'utilisateur. Cette carte est nominative, personnelle et partageable. Lors de sa venue sur le site, il suffit à l'utilisateur de badger au tripode d'entrée. Le temps passé à l'intérieur n'est pas limité mais conseillé par tranche de 20 minutes. Après la limite d'entrées, l'accès avec la carte est refusé, l'utilisateur peut recharger la carte avec un nouveau forfait. Toute carte perdue est facturée.

- **6- Activités**

Toutes les activités sont proposées sur réservation ou directement à l'accueil du centre aquatique selon disponibilité de place. Les tarifs sont identiques pour toutes les activités (aquabike-aquagym- circuit training- perfectionnement loisir adultes). Le certificat médical d'aptitude n'est pas obligatoire mais conseillé avant inscription.

Trois tarifs dégressifs sont proposés : à l'unité, 10 séances (valable 4 mois), 30 séances (valable 12 mois).

7- Ecole de natation

L'espace aquatique propose des inscriptions à l'école de natation pour les enfants et les adultes. Les modalités et conditions d'inscriptions sont similaires quelles que soient les périodes (scolaires ou de vacances).

8 – Soirées et anniversaires

Selon un tarif déterminé de 72 € il est possible sur une durée de 2 heures maximum de réserver la salle d'animation/réunion pour un temps récréatif d'anniversaire. Le nombre de participants est limité à 12 enfants + 1 accompagnateur. La prestation prend en compte l'accès aux animations existantes du centre aquatique (toboggans à circulation d'eau, splashpad, bassin ludique).

Des manifestations thématiques en soirées seront proposées selon les périodes ou événements pendant l'année. Des tarifs d'entrée adulte ou moins de 25 ans seront alors applicables et spécifiquement réservés à ce type de soirée. La limite horaire est fixée à 22h.

9- Location d'équipements aquatiques type vélos

Contre paiement, une location d'aquabike est possible dans un espace réservé lors des périodes d'ouverture des bassins au public uniquement et selon la disponibilité des matériels et la fréquentation du centre aquatique. Cette location ne dispense par l'utilisateur de justifier de son droit d'entrée à l'espace aquatique.